

## NOTE DE SYNTHÈSE PATRIMONIALE MÉRÉ



### Références

Commune	Méré
Nature du dossier	Inventaire du patrimoine
Objet de la note	Note de synthèse patrimoniale
Pièce(s) jointe(s)	Cartes et fichier immeuble
Dossier suivi par	Amandine Robinet, chargée d'études mission Patrimoine et Culture
Note transmise le	12 avril 2016



*Vue de la rue de la Longue Toise prise depuis la place François Quesnay, 2008*



## TABLE DES MATIERES

Contexte de l'étude.....	p. 4
<b>LA COMMUNE DE MERE</b> .....	p. 5
Histoire du site.....	p. 5
Topographie.....	p. 5
Morphologie urbaine.....	p. 6
<b>ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL</b> .....	p. 7
I – Le patrimoine d’Ancien Régime.....	p. 8
1. Généralités.....	p. 8
2. Le patrimoine religieux.....	p. 9
3. La persistance des structures rurales du village ancien.....	p. 10
Les maisons rurales.....	p. 10
Les fermes et autre patrimoine agricole.....	p. 11
De rares maisons de bourg et cours communes.....	p. 14
II – Le patrimoine des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles.....	p. 15
1. Généralités.....	p. 15
2. Demeures bourgeoises et de villégiature.....	p. 15
Les maisons de notable du 19 <sup>e</sup> siècle.....	p. 15
Les villas du tournant du siècle jusqu’aux années 1930.....	p. 17
3. Les bâtiments publics.....	p. 20
Le lavoir.....	p. 20
La plaque publique en fonte.....	p. 20
La mairie-école.....	p. 21
La gare de Montfort-l’Amaury-Méré.....	p. 22
4. Le cas particulier du hameau de l’Espérance (Z.A.).....	p. 23
Un habitat ouvrier ?.....	p. 23
Le silo-magasin.....	p. 24
Le garage.....	p. 25
<b>CONCLUSION</b> .....	p. 26
Statistiques de l’inventaire de Méré.....	p. 26
Intérêts de la commune.....	p. 26
Préconisations architecturales.....	p. 26
<b>SOURCES</b> .....	p. 27

## Contexte de l'étude

La connaissance de son territoire ainsi que de ses patrimoines est l'un des objectifs de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour 2011-2023. L'axe 3 de la charte (« Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et urbaine ») comporte effectivement l'objectif stratégique de « connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels » dans lequel s'inscrit l'objectif opérationnel n°23 « améliorer la connaissance culturelle du territoire ».

Au mois de février 2016, le PNR a procédé à la finalisation de l'inventaire du patrimoine de Méré réalisé en 2012 par Laure Glavet, stagiaire, sous la tutelle de Virginie Chabrol, ancienne chargée d'études Patrimoine et Culture du PNR.

Cette étude a deux objectifs principaux. Le premier est l'approfondissement de la connaissance du patrimoine de la commune et ainsi celle du territoire du Parc. Le second est d'enrichir la réflexion patrimoniale dans l'élaboration du PLU de la commune. C'est dans ce cadre que cette note est formulée pour accompagner les cartes typologiques<sup>1</sup> et qualitatives<sup>2</sup> du patrimoine local, ainsi que les fiches descriptives des édifices repérés.

Cet état des lieux patrimonial a consisté en une analyse des cartes et cadastres anciens, un travail de terrain avec étude individuelle des édifices d'intérêt patrimonial selon la méthodologie du Service régional de l'Inventaire<sup>3</sup>, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et enfin leur saisie dans la base de données interne au Parc. Sa transmission au bureau d'études en charge de la révision du PLU a donc pour ambition de permettre une bonne intégration des enjeux patrimoniaux dans le document d'urbanisme en question.

---

<sup>1</sup> La carte typologique identifie les différentes familles patrimoniales présentes dans la commune :

- Patrimoine religieux : église, abbaye, chapelle, prieuré, presbytère, etc.
- Patrimoine agricole : ferme, étable, hangar, grange, silo, colombier, remise, etc.
- Patrimoine domestique : maison rurale, maison de bourg, maison à boutique, maison de notable, maison forestière, pavillon, pavillon de chasse, château, manoir, auberge, etc.
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire : mairie, école, poste, fontaine, lavoir, pont, gare, etc.
- Patrimoine artisanal et industriel : moulin, forge, tuilerie, garage, atelier, silo, etc.
- Urbanisme : place, cour, cour commune, lotissement, îlot, quartier, hameau, etc.

<sup>2</sup> La carte qualitative localise les éléments patrimoniaux classés selon 4 degrés d'intérêt : élément repéré (qui a subi des transformations), élément intéressant, élément remarquable, élément exceptionnel.

<sup>3</sup> Cet inventaire reprend le pré-inventaire réalisé par le Service de l'Inventaire en 1981 ainsi que le diagnostic patrimonial du bureau d'études Kargo élaboré en 2009 à l'occasion de l'extension du Parc.

## LA COMMUNE DE MÉRÉ

### *Histoire du site*

D'après la Monographie de l'Instituteur (1899), l'occupation du site de Méré remontrait aux temps mérovingiens. La paroisse dédiée à Saint-Denis existe dès le 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Méré est la cité dominante du *Pagus Madriacensis*. Au Xe siècle, la paroisse Méré-Saint-Denis appartient au Duché de France, domaine royal d'Hugues Capet, et constitue le centre d'une prévôté dépendant de la châtellenie de Saint-Léger. Le territoire de la paroisse recouvrait les communes actuelles de Méré, Galluis, Bazoches et Les Mesnuls. Hugues Capet la donne en bien à la jeune abbaye parisienne de Saint-Magloire en 980 qui y crée une seconde paroisse, celle de Méré-Saint-Magloire qui se partage l'église de Saint-Denis. Cette nouvelle tutelle de Méré s'accompagne d'un droit de justice sur ses terres, exercé par les moines de Saint-Magloire. Ceux-ci se rendent régulièrement à Méré, où ils possèdent des dépendances. En 1204, Méré devient avec Saint-Léger la propriété des comtes de Montfort. Il faut attendre l'édit royal de 1777 pour que les deux paroisses de Saint-Denis et de Saint-Magloire soient enfin réunies en une seule. Au 19<sup>e</sup> siècle, la division des grands domaines, la proximité de la forêt de Rambouillet, haut lieu de chasse, et l'arrivée du train dans la commune ont favorisé l'essor d'une architecture de villégiature à Méré. En 1861, la commune se dote effectivement d'une gare sur la ligne Paris-Granville qui va attirer de nouvelles activités industrielles au début du siècle suivant. Parallèlement, l'exode rural des agriculteurs locaux à la fin du 19<sup>e</sup> siècle est compensé dès le début du 20<sup>e</sup> siècle par l'arrivée d'ouvriers agricoles principalement bretons qui continuent à travailler la terre<sup>4</sup>.

### *Topographie*

La commune de Méré se trouve en lisière de forêt de Rambouillet sur un territoire relativement plat : une plaine agricole céréalière en légère pente, la plaine dite de Jouars à Montfort, qui descend du sud vers le nord. Le village se situe à 120 mètres d'altitude sur le départ du coteau de Montfort qui se prolonge vers le massif forestier au sud-ouest.

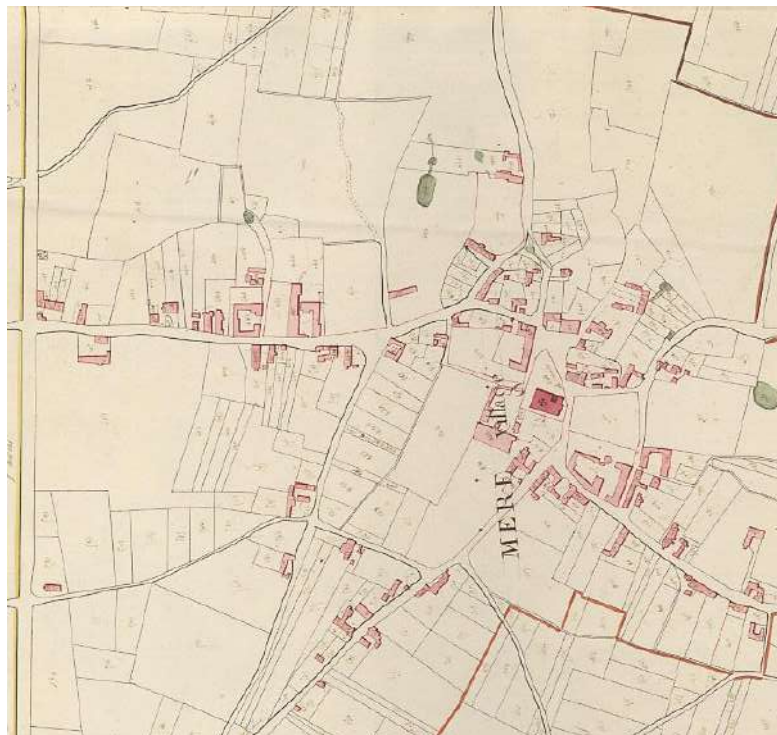


Cette partie de la commune est d'ailleurs la seule à être boisée. Enfin, la commune n'est irriguée que par le ru de Ponteux qui coule du sud vers le nord et se jette dans le Lieutel, affluent de la Mauldre.

<sup>4</sup> Sources : *Monographie de l'instituteur, 1899 (AD78)* ; *Monographies communales de Paul Aubert, 1923-1945 (AD78)* ; *AFQ, Racontez-moi Méré, 2003*.

### ***Morphologie urbaine***

De part sa topographie, son réseau viaire, et surtout son histoire, Méré est un bourg paroissial, c'est-à-dire un bourg qui s'est développé autour de l'église et de la présence du religieux. Le cœur du village de Méré s'articule autour d'une petite place centrale, la place François Quesnay (ancien cimetière), sur laquelle domine l'église et s'organisent les activités du village (mairie, école, bibliothèque, auberge, etc.). Au fil du temps, l'urbanisation s'est faite le long des axes dans la continuité du centre-bourg ou des hameaux. La commune est effectivement constituée de plusieurs écarts : la Baraque (croisement des routes de Méré à Rambouillet et de Montfort à la gare), Egremont (limitrophe de Montfort et Grosrouvre), la Maison-Rouge (ferme de plateau), le Mesnil-Piquet (limitrophe de Vicq sur la route de Neauphle à Garancières), et le plus récent, l'Espérance (quartier de la gare).



*Extrait du cadastre napoléonien de Méré, 1818, AD78 3P2\_214\_4*

## ÉTAT DES LIEUX PATRIMONIAL

La commune de Méré possède une grande richesse et diversité patrimoniale. Le bourg a été relativement peu transformé, les nouvelles constructions pavillonnaires s'étant généralement regroupées en lotissement en périphérie des noyaux anciens ou en cœur d'îlot. L'inventaire du patrimoine réalisé en 2012 et achevé en 2016 a permis de recenser 62 éléments patrimoniaux sur le territoire communal, un quart du corpus étant considéré comme remarquable. La valeur patrimoniale d'un édifice est analysée pour toute construction bien conservée. Elle peut être *typicum* quand elle est représentative d'une typologie et/ou d'une époque précise et *unicum* quand il s'agit d'un exemple unique en son genre. L'étude de terrain tend à mettre en évidence les typologies dominantes qui sont analysées et localisées sur les cartes jointes au présent document. Le but est d'en définir les caractéristiques et les spécificités propres à Méré qu'il s'agit de préserver. Deux grandes typologies ressortent de l'inventaire communal, les fermes et les villas, reflétant les deux grands atouts de Méré : son patrimoine agricole et son patrimoine de villégiature.

## I – Le patrimoine d’Ancien Régime

### 1. Généralités

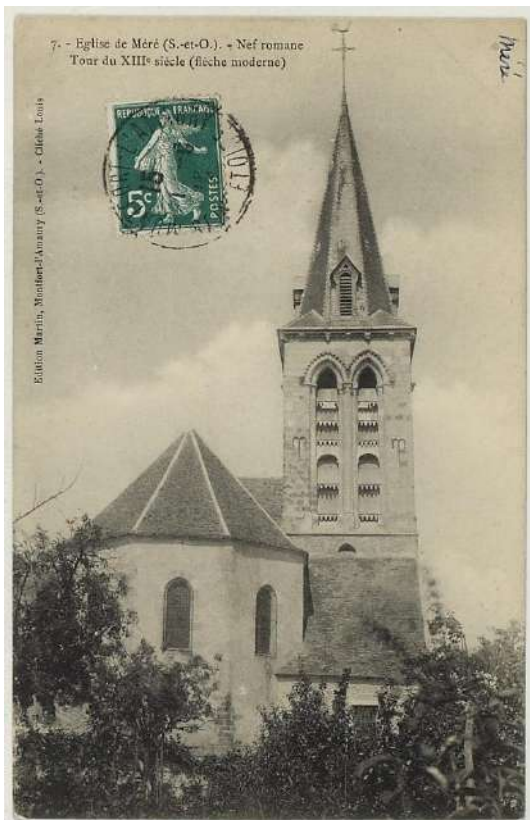
Le bâti et les formes urbaines héritées de l’Ancien Régime sont attestés sur cadastre napoléonien de la commune de Méré daté de 1818. Ce document systématiquement relevé pour chaque commune française au début du 19<sup>e</sup> siècle fixe un état des lieux du foncier et de l’immobilier au cours des premières décennies post révolutionnaires. Le périmètre du centre historique se situe au sud de la commune et correspond au cœur de l’actuelle enveloppe urbaine, essentiellement située à l’est de l’avenue Léon Créte. L’urbanisation du village ancien s’organise autour de l’église Saint-Denis, le long des actuelles rues de la Longue Toise et de Léopold Bellan, et se prolonge au sud de l’îlot central formé par l’église sur l’avenue du Général de Gaulle en direction de Montfort. Les écarts ou hameaux précédemment cités existent déjà sous l’Ancien Régime, à l’exception du quartier de l’Espérance (quartier de la gare). Le bourg se caractérise par un tissu peu dense mais assez régulier en front de rue, constitué de maisons qui présentent majoritairement leur pignon sur rue (cf rue de la Longue Toise) mais aussi à l’alignement, marquant une certaine continuité bâtie (façades et/ou murs de clôtures) qui contraste avec les cœurs d’îlots verts. Le parcellaire y est de type allongé en rectangle voire trapu proche du carré, et le bâti se concentre en front de rue, souvent autour de cours. Les constructions anciennes présentent une architecture traditionnelle en moellons de meulière recouverts d’enduit à la chaux. Elles forment dans ce centre ancien un ensemble relativement unitaire en termes de rythme et de gabarits. Elles s’élèvent sur un rez-de-chaussée et un comble voire un étage pour les bâtiments situés au plus près de l’église. Au fur et à mesure qu’on s’éloigne de l’îlot de l’église, le tissu ancien se fait plus lâche. Mis à part des ravalements ayant eu pour effet de dénaturer le front bâti (reprise des ouvertures, lissage ou au contraire décroûtage des façades, enduit ciment...), cet ensemble cohérent forme un paysage « urbain » historique relativement préservé. Dans le village et les hameaux, la typologie architecturale la plus répandue est la petite ferme sur cour et la maison rurale.



*Tronçon occidental de la rue de la Longue Toise*



## 2. Le patrimoine religieux



Le monument religieux majeur, et qui plus est l'un des seuls vestiges du Moyen-âge, est bien entendu l'église paroissiale Saint-Denis. La paroisse de Méré existe au moins depuis la fin du 8e siècle, mais l'église actuelle est construite au 12e siècle et se situe au cœur du village sur un léger promontoire au pied duquel se développe le bourg ancien. L'église ne comporte à l'origine qu'une simple nef unique terminée par un chevet à trois pans et une tour-clocher qui s'élève à hauteur de l'avant-chœur. Elle reçoit au 15e siècle l'adjonction de deux chapelles, l'une formant un appentis à l'angle nord-est du clocher et l'autre au sud faisant pendant à ce même clocher. Au 17e siècle, les bas-côtés nord et sud viennent s'ajouter à la nef et la chapelle nord est transformée en sacristie. L'édifice est bâti avec un appareil mixte fait de moellons de meulière, de calcaire et de grès et de blocs de grès pour les chaînages d'angle que l'enduit laisse apparents. La façade occidentale est percée d'une entrée formant un petit porche surmonté d'une large baie en plein

cintre chanfreinée. La tour-clocher de base carrée s'élève sur deux niveaux, le second étant bâti intégralement en blocs de grès taillés et percé de hautes baies jumelées en arc brisé reliées par un pilier à colonnettes. La flèche octogonale qui la couvre est en ardoise contrairement au reste de l'édifice couvert de tuiles plates et est percée de lucarnes en bois servant d'aération à la toiture. L'église Saint-Denis de Méré a récemment fait l'objet d'une restauration intégrale (2009-2010) qui lui a redonné toute sa splendeur notamment intérieure.



### 3. La persistance des structures rurales du village ancien

#### *Les maisons rurales*

Marquée par sa modestie, l'une des typologies majoritaires du centre ancien est la maison rurale. Bâties de plain-pied en moellons de meulière et de calcaire, les maisons rurales de Méré sont de plan allongé et d'implantation variée, en front de rue, souvent pignon sur rue. Elles sont accompagnées d'annexes agricoles plus modestes encore que leur logis et parfois accolées voire intégrées à l'habitation. Très peu d'entre elles ont été sélectionnées dans l'inventaire car elles ont bien souvent été très transformées. L'absence d'étage ou de comble habitable, ou encore de confort notamment thermique entraîne bien souvent de fortes modifications extérieures. Les caractéristiques des maisons rurales, marquées par l'irrégularité des ouvertures et la simplicité architecturale, sont alors mises à mal. Elles constituent donc un patrimoine fragile et pourtant précieux pour l'identité rurale et l'image villageoise de Méré. L'aménagement d'un comble avec l'ajout de velux ou de lucarnes mal proportionnées et la régularisation des ouvertures peuvent perturber la lecture de ce type de patrimoine, tout comme la mode de « décroûter » les enduits.

On citera comme exemple de maison rurale bien préservée les 18 et 20 rue Léopold Bellan. Les deux maisons mitoyennes sont alignées sur rue avec une partie formant retrait. Elles s'élèvent sur une cave, un rez-de-chaussée et un étage de comble à surcroît (fonction de stockage) aujourd'hui habitable. Elles ont gardé leur volume d'origine, leur accès par la cour arrière et les ouvertures n'ont été que peu régularisées, mais leur maçonnerie a été renduite au ciment.



Le 7 Grande rue, au hameau du Mesnil Piquet, est un autre exemple relativement bien préservé. Cette maison rurale se compose de deux corps de bâtiments perpendiculaires formant un L sur cour le long de la Grande rue et du chemin du Mesnil Piquet. Le bâtiment en front de rue s'élève de plain-pied et le bâtiment en retour possède un étage supplémentaire sous le grenier là aussi rendu habitable par l'ajout de lucarnes. Les percements restent tout de même irréguliers, malgré les encadrements de baies repris au ciment.

Certaines ont pourtant connu de judicieuses transformations telles que celle du 5 rue de Mareil, remaniée durant les années 1920 dans un style régionaliste tout en ayant conservé ses volumes.



## ***Les fermes et autre patrimoine agricole***

Méré compte plusieurs corps de fermes composés d'un logis et de dépendances agricoles souvent organisés autour d'une cour et fermées sur l'extérieur par des murs ou des façades aveugles. Ces fermes patrimoniales, le plus souvent de taille moyenne et situées en cœur de bourg, ont un intérêt historique mais aussi morphologique et urbain en participant du paysage par leur qualité de mise en œuvre, la cohérence que présentent leurs bâtiments et l'interface qu'ils créent avec la rue. Parmi les dix fermes et édifices agricoles étudiés, trois éléments sont d'un intérêt remarquable.

La première est la *ferme de Maison Rouge* isolée à l'écart du bourg. L'ensemble du corps de ferme est antérieur au cadastre napoléonien, tandis que le hangar agricole situé au sud-est est bâti au début du 20e siècle. Ferme depuis le Moyen-âge, elle porte le nom du fief de Maison-Rouge, lui-même vraisemblablement hérité d'un relais romain peint en rouge situé sur cette-même éminence [Racontez-moi Méré, p. 50]. La tour circulaire qui ressemble à un colombier en partie tronqué pourrait bien être un vestige de l'Ancien Régime durant lequel il était réservé au seigneur ou aux grands propriétaires. Cette ancienne ferme vraisemblablement seigneuriale est constituée d'un ensemble agricole bien conservé et organisé autour d'une cour rectangulaire bâtie sur ses quatre côtés. La partie habitation se trouve dans l'aile nord, de façon décentrée et divisée en plusieurs bâtiments dont la variété s'apprécie depuis l'extérieur. Une importante grange s'étend sur toute l'aile occidentale de la ferme, dotée de deux portes charretières côté cour et côté champs, et de gerbières dans sa partie sud (étable) permettant l'accès au grenier de stockage. L'aile orientale est constituée d'un long bâtiment agricole invisible depuis l'espace public. Au sud, on trouve trois granges et étables accolées les unes aux autres, prolongées par un mur qui clôt une seconde cour fermée à l'est par un hangar à ossature et lattis de bois venu s'ajouter à l'ensemble.



*De gauche à droite  
et de haut en bas :*

- aile ouest  
(grange et étable)*
- vue intérieure de  
l'aile ouest  
(grange)*
- aile sud (étables,  
granges)*
- vue nord de la  
ferme (hangar,  
colombier, logis...)*



Le second élément remarquable du patrimoine agricole méréen est la grange du 2 rue Bocquet qui subsiste de l'ancienne ferme du centre-bourg (îlot de la mairie), aujourd'hui démantelée, en partie détruite ou reconvertie en maison des associations. Malgré l'extension qu'elle a subie vers le nord par l'ajout d'un garage en béton, elle présente un bon état de conservation et, par ses dimensions imposantes, un impact urbain et paysager important et appréciable lorsqu'on emprunte la rue Bocquet qui la longe ainsi que la rue Léopold Bellan. On notera les deux belles portes charretières aux linteaux de bois apparents et les deux fenêtres gerbières qui donnent sur l'ancienne cour.



*Vue depuis la rue (sente) Bocquet*



Enfin, plus loin au 22 rue Léopold Bellan, seule la grange sur rue est antérieure au cadastre napoléonien. Les deux autres ailes sur cour qui complètent la ferme sont postérieures (début 20e siècle?). Elle s'élève sur un étage de cave (présence d'un soupirail à arc cintré semi-enterré), un rez-de-chaussée surélevé et un étage de comble accessible par une lucarne capucine engagée. Elle est percée de façon irrégulière et un passage charretier à solives apparentes précédé de chasse-roues permet d'accéder à la cour. Des traces d'ouvertures antérieures sont encore lisibles sur la façade (linteau bois, encadrement en pierre).



Deux autres fermes situées en cœur de bourg sur la rue de la Longue Toise sont aussi d'un fort intérêt, d'autant plus qu'elles participent du front bâti. Celle du n°12 se compose de trois ailes de bâtiments non mitoyennes et organisées en U autour d'une cour centrale carrée. L'aile occidentale qui s'élève sur un étage de comble à lucarnes est le logis car il est sommé de souches de cheminée. Au nord, face au portail, se trouve une grange à porte charretière accolée à une ancienne remise en structure bois apparente malgré le parpaing brique moderne qui la mure. Le bâtiment à droite du portail d'entrée et dont le pignon est aligné sur rue s'élève sur un étage de comble à surcroît (stockage). Sa partie centrale laisse entrevoir une structure bois qui, avec la présence d'une avancée ouverte au nord, nous amène à penser que ce bâtiment en partie muré tenait lieu de charreterie. Un haut mur de clôture ferme côté rue la propriété, accessible par un portail et une porte piétonne percée à même le mur.



*Fermes de la rue de la Longue Toise, cadastre napoléonien de Méré, 1818, AD78 3P2\_214\_4*



La ferme voisine, au n°16, est organisée autour de deux cours qui communiquent, l'une d'origine et l'autre reliée a posteriori pour l'agrandissement du complexe agricole. Le premier ensemble de bâtiments est identifiable par une uniformité de traitement. Elle est fermée sur la rue par un bâtiment à l'alignement et par ses deux ailes en retour d'équerre, et était accessible par la sente du Rû Bizard aujourd'hui entièrement bordée par une étable. On notera surtout la grange très bien conservée formant l'aile ouest de cet ensemble, dotée d'une porte charretière centrale surmontée d'une imposte à petits carreaux et d'une autre latérale, et d'un petit édicule en appentis au sud. Au-dessus de ce dernier se trouve accroché au mur une petite statuette en pierre d'un homme en pied drapé à l'Antique. Cette grange est ouverte vers l'ouest et fait ainsi la jonction entre la première cour et la seconde cour qui la sépare du logis.



### ***De rares maisons de bourg et cours communes***

Les maisons de bourg, équivalent rural de la maison de ville, participent par leur alignement systématique sur la rue au paysage de centre bourg. Elles sont à rez-de-chaussée, étage et parfois un grenier. A Méré, elles sont très peu nombreuses et éparpillées sur le territoire. La maison du 1 rue de Mareil reste la plus intéressante. Bâtiment antérieur au cadastre napoléonien, il accueille au début du 20e siècle une épicerie-mercerie (partie gauche) et un café-billard (partie droite). Le lieu, dénommé la "maison Bonimeux" sur les cartes postales est ensuite devenue une auberge (inscription au pignon gauche).



Au 19<sup>e</sup> siècle, en plein essor de la petite bourgeoisie, quelques maisons de bourg se construisent à Méré, le plus souvent sur la base d'anciennes maisons rurales transformées. La maison du 10 rue Léopold Bellan date de cette époque et présente une typologie unique sur la commune, celle d'une maison à porte cochère traduisant le rang social de ses propriétaires.

Pour terminer sur les structures rurales qui perdurent dans la commune, il faut mentionner la cour commune.

Système d'organisation de plusieurs modules mitoyens autour d'un espace libre central, les cours communes regroupent logements de manouvriers agricoles, lieux de travail et espaces de stockage. Celle que l'on trouve au 1 rue des Sablons au carrefour dit des Sablons (cf cartes postales anciennes) hérite d'une ancienne cour de ferme dont il ne reste que l'aile sud. Les autres bâtiments constitués d'annexes agricoles et d'habitations datent du 19<sup>e</sup> siècle et s'élèvent sur un rez-de-chaussée et un étage de comble. Il s'agit de la seule cour commune répertoriée sur le territoire communal et mérite par sa morphologie unique une attention particulière.



## II – Le patrimoine des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles

### 1. Généralités

La Révolution entraîne le démantèlement des grands domaines qui appartenaient aux seigneurs et au clergé, notamment à l'abbaye Saint-Magloire de Paris. Progressivement, bourgeois et propriétaires terriens font construire leurs demeures bien souvent destinées à illustrer un nouveau statut social. Villas et maisons de notables, habitations individuelles de grandes dimensions, contribuent dès lors à une morphologie urbaine plus aérée aux abords du bourg avec une implantation en cœur de parcelles en retrait de la rue. Elles présentent une architecture de distinction qui égaye l'homogénéité bâtie des maisons de bourg et rurales par un traitement de façade différent (enduit, modénature plâtre, rocaillage) et des éléments de décors. On notera également qu'en plus d'être bien visibles depuis la voie publique, elles sont souvent associées à des clôtures en ferronneries et des portails pittoresques qu'il est important de préserver pour l'appréciation de ces demeures et pour la qualité paysagère de la voirie. La vague de la villégiature qui débute dans le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle est intimement liée à l'inauguration de la gare de Montfort-L'Amaury-Méré en 1863 située sur la ligne ferroviaire de l'Ouest reliant Paris à Dreux. Ce fait entraîne également le développement d'un nouveau pôle d'attractivité de la commune, celui du quartier de l'Espérance.

### 2. Demeures bourgeoises et de villégiature

#### *Les maisons de notables du 19<sup>e</sup> siècle*

La maison de notable peut être « urbaine » mais est le plus souvent implantée à l'écart dans un contexte naturel. Elle présente une large façade percée de nombreuses ouvertures (trois à cinq travées) disposées de façon symétrique. L'élévation à rez-de-chaussée légèrement surélevé, à un étage carré et un étage de comble, reçoit un décor ouvragé le plus souvent en plâtre et une toiture qui se distingue aussi par son matériau (l'ardoise) et sa forme (à croupes). Isolé dans le hameau



d'Egremont à la limite de Grosrouvre, le « château d'Egremont » a été construit au tout début du 19<sup>e</sup> siècle. Le domaine partait des pentes du Mont Rôti jusqu'à la route de Grosrouvre et comprenait une grande maison d'habitation de 27 pièces, une ferme (aujourd'hui morcelée et transformée en habitations), une maison de gardien et des dépendances (remise, garage, buanderie, écurie, grange, serre). La maison de notable est de plan allongé et se compose de façon

symétrique d'un corps central à cinq travées, flanqué de deux ailes légèrement plus basses de deux travées chacune, sur un étage carré et un étage de comble brisé. Vraisemblablement bâtie en moellons de meulière recouverts d'un enduit blanc sauf pour le soubassement rocaillé, la façade est décorée d'une modénature en plâtre soulignant les angles et les travées à la manière d'un faux appareil et les différents niveaux par un bandeau et une corniche moulurés. La porte bâtarde est quant à elle couronnée d'un entablement à cartouche.

Dans le bourg, alignée sur rue et formant l'angle de deux axes principaux, la *maison de notable du 2 rue Léopold Bellan*, dénommée « villa des Roses » sur une carte postale du début du 20<sup>e</sup> siècle, est une demeure remarquable de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Son enduit couvrant, hormis pour le soubassement protégé par un enduit rocaillé, est rehaussé par un riche décor de plâtre. On observe un traitement des angles en faux appareil de pierre de taille, une porte d'entrée flanquée de pilastres et surmontée d'un entablement, et des ouvertures surmontées d'écus à guirlandes au rez-de-chaussée et de plate-bande à clé recouvrant les linteaux métalliques à fleurette à l'étage. Les garde-corps des fenêtres sont en ferronnerie d'origine, tout comme la grille de la porte piétonne. La maison est couverte d'un toit en ardoise à arêtiers et épis de faîtage en zinc surmonté d'une girouette.



Enfin, dans le hameau de la Baraque, la maison faisant l'angle entre les routes de Montfort et de Rambouillet (*1 rte de Rambouillet*) présente un plan complexe. Formée d'un corps central émergeant auquel s'est vraisemblablement greffée une partie en extension au rez-de-chaussée, elle date de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et revête un



intérêt architectural et un caractère pittoresque remarquables. Une tourelle de plain-pied à couverture en poivrière en ardoise, soulignée par une corniche à arcatures d'inspiration médiévale et couronnée par un épi de faîtage, reprend le motif du pigeonier seigneurial. Enfin, le seul garde-corps en fonte qui soit encore en place témoigne du niveau de raffinement de la demeure par ses motifs antiques (feuilles d'acanthé, putti, mascarons).



### ***Les villas du tournant du siècle jusqu'aux années 1930***

Contrairement aux maisons de notables qui sont de grande taille et disposent la plupart du temps de dépendances, la villa se caractérise par son gabarit plus réduit, de trois travées et d'un étage carré. Les villas sont nombreuses sur le territoire de Méré et bien mises en valeur. Elles se partagent notamment des parcelles de tailles sensiblement égales le long de l'avenue Léon Crété, ancienne avenue de la Gare. Cet axe long de 2 km et bordé d'une double rangée de platanes longe le bourg du nord au sud reliant Méré à la gare ferroviaire et à Montfort-L'Amaury. Fréquentés par les voyageurs venant ou se rendant à Paris, il présente une véritable vitrine de la commune et un espace de représentation pour ses habitants qui se font construire des villas de tout genre dont un très grand nombre présente un véritable intérêt architectural et pittoresque. Les villas de la fin du 19<sup>e</sup> siècle reprennent le modèle classique du plan centré à trois travées symétriques, marquise au-dessus de l'entrée et toiture à croupes en ardoises (*villa La Chiffonnette*, 3 avenue Léon Crété), parfois avec une tour ajoutant une touche éclectique à la demeure comme pour la *villa Les Tilleuls* (5 avenue Léon Crété) qui présente un enduit imitant la brique rouge et une modénature en plâtre imitant la pierre de taille.



Mais le modèle de la villa se développe surtout au début du 20<sup>e</sup> siècle et à Méré la grande vague de construction correspond aux années 1900-1930. La commune compte de nombreux édifices de style 1900, mais aussi régionalistes ou encore Art déco.



Parmi les constructions typiques des années 1900, on retrouve la *villa des Peupliers* (44 avenue Léon Crété). Seule construction entièrement bâtie en brique, l'alternance des teintes rouge et jaune au niveau du chaînage d'angle, de l'encadrement des baies mais aussi des bandeaux horizontaux (briques disposées en redent, frises) constitue le motif décoratif de la demeure. La porte d'entrée est protégée par une marquise et les fenêtres sont faites de linteaux métalliques timbrés de fleurette et munies de garde-corps en ferronnerie d'origine. Le bâtiment des communs a quant à lui pignon sur rue et est percé d'une porte coulissante sur tringle métallique côté route (ancienne remise à voiture). Autre caractéristique de cette époque, le mur-bahut en meulière surmonté d'une grille clôturant la propriété accessible par une porte piétonne encadrée de piliers.



Construite dans les mêmes années, on citera la *villa Les Mahonias* (34 avenue Léon Crété) présentant une modénature en brique, notamment des arcs surbaissés sur coussinets, et un bel enduit rocaillé rosé. Le rocaillage est un revêtement à caractère décoratif réalisé essentiellement à base de fragments de meulière parfois teinté par des pigments de terre cuite, caractéristique des constructions de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Ailleurs, les ferronneries aux motifs végétaux à volutes ou faits de lignes en coup de fouet caractérisent la discrète inspiration Art nouveau de certaines constructions, telles que le 12 avenue Léon Crété et la villa des Sorbiers au 20 rue Désiré Le Prigent.

Dans un style plus régionaliste marqué par un décor de faux pans de bois au niveau de l'étage de comble, on mentionnera les villas du 15 rue de la Longue Toise et celle plus tardive du 5 place François Quesnay. Cette dernière possède des triplets de baies, c'est-à-dire des fenêtres en trois parties, typique des années 1920-1930.



L'entre-deux-guerres est synonyme en architecture d'un certain retour à l'ordre géométrique, que l'on retrouve par exemple dans la villa de Cyrnos au 6 avenue Léon Crété qui date des années 1920 et qui possède un bow-window. La demeure qui lui fait face au 9 avenue Léon Crété est vraisemblablement construite en béton et présente une rigueur géométrique supérieure, avec là aussi un bow-window donnant sur le parc de la villa.



Enfin, la maison du 25 rue de la Longue Toise présente une typologie tout à fait unique et plutôt urbaine par son gabarit haut et étroit et son alignement sur rue. Elle est à parement un parement brique sur le pignon, ponctué de décors dans le même matériau : bandeau-frise de briques disposées en redents, guirlandes de brique pendantes.



### 3. Les bâtiments publics

#### *Le lavoir*

Outre l'émergence des grandes demeures bourgeoises, le 19<sup>e</sup> siècle est aussi celui de la construction d'infrastructures publiques, et notamment municipales. Avant même la construction d'une mairie-école, le lavoir en est l'un des premiers exemples dans les communes rurales. A Méré, il n'en reste qu'un sur les quatre que comptait autrefois la commune. Situé au bout de l'impasse du ru Bizard, il évoque à la fois un mode de vie rural et des usages passés liés à l'eau et à l'hygiénisme promu par les communes au 19<sup>e</sup> siècle, et notamment dans la seconde moitié du siècle puisqu'une loi de 1851 instaure des subventions pour encourager la construction de tels bassins publics. Le lavoir de Méré se compose d'un ensemble de trois éléments maçonnés en meulière enduite à pierre vue restaurés en 2013-2014 et son caractère pittoresque est renforcé par son contexte paysager donnant sur la plaine de Jouars. Le lavoir est clos de murs sur trois côtés et couvert d'un toit en appentis en tuiles mécaniques, la source est matérialisée par un édicule à voûte en berceau, et l'abreuvoir est de plan rectangulaire en pente douce. La conservation et la valorisation de cet ensemble patrimonial lié à l'eau est rare et présente en cela un grand intérêt.



#### *La plaque publique en fonte*

Dans ce même esprit d'hygiénisme doublé de moralisme, la plaque en fonte qui date du 2<sup>e</sup> quart du 19<sup>e</sup> siècle située au 31 rue de la Longue Toise rappelle l'interdiction de mendicité, obligation instituée pour toutes les communes du royaume de France à la fin du règne de Louis Philippe : « LA MENDICITE / EST DEFENDUE / DANS LE DEPARTEMENT / DE SEINE ET OISE ». Cette plaque est rarement conservée dans nos villes et constitue une curiosité du patrimoine communal malheureusement cachée sous des plantes grimpantes, qui mériterait d'être valorisée et surtout expliquée.



### ***La mairie-école***

Le tournant du siècle à Méré est celui de la construction d'un grand édifice municipal et républicain : la mairie-école. Construite en 1913, elle succède à trois sites d'enseignement scolaire, l'un dispensé dans l'échoppe d'un sabotier, puis dans une des pièces de l'église et enfin dans une maison de bourg (2 rue du Colombier). Le nouveau bâtiment répond à l'une des typologies principales de la mairie-école composée de façon symétrique d'un corps central en pavillon, le balcon axial à l'étage et le toit surmonté d'un clocheton, flanqué de deux ailes. La répartition des fonctions était la suivante : dans l'aile droite, une classe pour 50 élèves ; au centre, un logement pour l'instituteur, un bureau pour le maire et un autre pour le secrétaire de mairie ; à gauche, la salle du Conseil. Néanmoins, les dimensions et la qualité architecturale de cette construction en meulière au décor de brique et d'enduit rapproche la mairie-école de Méré des hôtels de ville de banlieue francilienne à la même époque. Par son intérêt historique et architectural, et par son importance dans le paysage de la commune, l'actuelle école est un véritable monument repère.



### ***La gare de Montfort-L'Amaury-Méré***

La gare de Montfort-L'Amaury-Méré est construite au carrefour de l'Espérance en 1861 sur la voie de chemin de fer de l'Ouest reliant Paris à Dreux et est mise en service en 1863. Située à l'écart du bourg, au nord du territoire communal, la gare est bâtie en moellons de meulière enduits et décorée d'une modénature en plâtre (pilastres d'angle, bandeaux). Elle se compose d'un corps central en pavillon, à l'aplomb duquel se trouve un fronton accueillant l'horloge souligné par un décrochement de corniche, et de deux ailes rajoutées ultérieurement, l'une pour l'extension du rez-de-chaussée, et l'autre comme un porche pour protéger les voyageurs. L'abri à voyageurs situé à l'arrière de la gare entre les deux quais est quant à lui un bel exemple d'architecture de gare des années 1940 (ou fin des années 1930) en béton armé.



#### 4. Le cas particulier du hameau de l'Espérance (Z.A.)

Suite à l'installation d'une gare ferroviaire au hameau dit de l'Espérance, une zone industrielle se développe au carrefour de l'Espérance à partir des années 1900-1910 et surtout dans l'entre-deux-guerres. Trois bâtiments exemplaires caractérisent ce quartier de la gare, relevant à la fois du patrimoine domestique et du patrimoine industriel.

##### ***Un habitat ouvrier ?***

Le premier est une maison au 5 rte de Bardelle, datant des années 1910. Ce pavillon d'ouvrier (agricole?) est construit de plain-pied en moellons de meulière apparents. La façade principale se compose de façon simple et symétrique de trois travées dont la centrale est occupée par la porte piétonne surmontée d'une lucarne engagée ajoutée *a posteriori*. Une décoration brique marque le couronnement des baies qui sont dotées de linteaux métalliques timbrés de fleurettes, doublés d'une frise de briques bicolores disposées en redents. Dans le prolongement de la maison, sur le côté droit, se trouvait une partie formant hangar/remise en structure bois. Elle est aujourd'hui murée suite à l'extension du logement mais sa structure reste apparente.



Non loin, une maison située au 9 route de Bardelle à proximité de la gare et dont la date portée sur le soubassement place la construction en 1910, pourrait aussi être une habitation destinée au personnel employé dans la zone d'activités. De plan allongé, elle s'élève sur un rez-de-chaussée et un



étage carré et s'étend sur trois travées de fenêtres qui alternent aux rez-de-chaussée avec deux portes piétonnes illustrant une division intérieure en plusieurs logements. La construction est vraisemblablement en moellons de meulière recouverts d'un crépi ciment sur lequel se détache un décor élémentaire de brique aux angles et encadrements de baie de la maison. Les ouvertures sont surmontées de linteaux métalliques apparents timbrés de fleurettes et la toiture est couronnée d'une crête de faîtage en ferraille.

### ***Le silo-magasin***

Le silo-magasin qui prend place dans le prolongement de la gare à quelques mètres de celle-ci est un élément remarquable du patrimoine industriel yvelinois d'intérêt morphologique et architectural. Il est construit en 1938 pour le compte de la coopérative de stockage de blés des agriculteurs de Seine-et-Oise qui siège à Versailles. L'architecte versaillais Creveaux en est l'auteur et la société de construction GECOPA qui le réalise s'est déjà illustrée dans quelques autres chantiers de silo dans le bassin parisien. Vaste bâtiment de plan allongé rectangulaire, le silo-magasin se compose d'un grand vaisseau unique surélevé par un soubassement en meulière, et surmonté d'une surélévation centrale en forme de T. La construction est en ossature (poteau-poutre-charpente) métallique apparente et remplissage brique, le tout couvert de toitures en bâtière en tuiles mécaniques, l'une perpendiculaire à l'autre. Un large auvent ceint l'ensemble du bâtiment et protège le soubassement débordant qui forme le quai de chargement et de déchargement des marchandises. Les façades sont percées de façon régulière de portes à volets roulants flanquées de baies vitrées de forme rectangulaire horizontale, le tout porté par des linteaux en ciment. Côté nord, le bâtiment est longé par d'anciens rails qui transportaient depuis la gare les wagons desservant le silo-magasin. Il en reste encore des traces, parallèle à l'actuelle voie ferrée. La gare de Montfort-L'Amaury-Méré était donc un lieu de transit de voyageurs mais aussi de marchandises.





### ***Le garage***

Construit dans les années 1940, le garage « Montfort Automobiles » est construit en béton armé peint en blanc. De plan allongé perpendiculaire à l'avenue du Pigeon Bleu, il s'élève sur un niveau de plain-pied correspondant à la boutique/atelier et un étage de comble. La façade principale, côté parking, présente une partie centrale entièrement vitrée et couverte d'un auvent plat en béton qui souligne l'enseigne du mur-pignon. Les parties latérales sont plus hautes et forment des redents par rapport à la rive de toit centrale. L'auvent, les angles du bâtiment et les supports verticaux de la devanture sont peints en bleu. Un bâtiment en retour d'équerre sur l'avenue du Pigeon Bleu a été bâti dans les années 2000-2004 en reprenant les formes de l'architecture des années 1940 (volumes géométriques, grandes baies vitrées horizontales, motif de l'oculus, typographie, etc.). Cette extension prouve que l'on peut s'insérer dans l'existant de façon harmonieuse, même au sein d'une zone d'activités.



*Garage de Montfort-Méré datant des années 1940*

## Conclusion

### Statistiques de l'inventaire de Méré

TYPOLOGIES PATRIMONIALES						
<u>Pat. religieux</u> 1 (1,5%)	<u>Pat. agricole</u> 13 (21%)	<u>Pat. domestique</u> 42 (68%)	<u>Pat. public,</u> 3 (4,8%)	<u>Pat. industriel / artisanal</u> 2 (3,2%)	<u>Urbanisme</u> 1 (1,5%)	62 (100 %)
Eglise 1	Ferme 10 Grange 2 Autre 1	M. rurale 5 M. de bourg 6 M. de notable 7 Villa 18 M. ouvrière 1 Autre 5	Mairie-école 1 Lavoir 1 Gare 1	Silo-magasin 1 Garage 1	Cour commune 1	

DEGRÉS D'INTÉRÊT					
<u>Repéré</u> 8 (13%)	<u>Intéressant</u> 45 (62%)	<u>Remarquable</u> 9 (25%)	<u>Exceptionnel</u> 0	62 (100%)	

### Intérêt de la commune

Au-delà de tous ces édifices remarquables, présentés dans ce document, qui se rattachent aux fonctions domestique, agricole et artisanale/industrielle de la commune, l'intérêt patrimonial de Méré se fonde surtout sur la morphologie de ses bâtiments, c'est-à-dire sur des persistances de volumes, de gabarits, et la lisibilité d'anciens usages. Il faut attendre la vague de la villégiature pour voir fleurir des constructions à l'architecture et au traitement de façade plus travaillés. Celles-ci constituent cependant une bonne partie du corpus patrimonial de Méré qui dévoile, comme nous venons de le voir dans cette synthèse, une certaine variété qui fait sa richesse patrimoniale.

### Préconisations architecturales

Les caractéristiques morphologiques et architecturales ayant été soulignées, il reste à rappeler les principes élémentaires relatifs à la transformation du bâti ancien : le maintien des volumes existants (surtout ceux visibles depuis la voie publique), le respect des matériaux d'origine (maçonnerie et toiture), la pratique de l'enduit à pierre vue pour les constructions en moellons de meulière, l'emploi de menuiseries bois plutôt que PVC, la limitation du nombre de lucarne et l'inspiration des formes et rythme des percements existants, le maintien des murs, grilles et portails de clôture, etc.

## SOURCES

### **Archives départementales des Yvelines**

*Cadastre napoléonien*, 1818, 3P2/214/01 à 07.

*Cartes postales anciennes*, 3Fi 151 1, 3Fi 151 2, 4Fi 3673, 4Fi 3674, 3Fi 168 182, 3Fi 168 209, 3Fi 168 210.

*Monographie communale de l'instituteur*, 1899, 1 T mono 9/6.

*Monographie communale de Paul Aubert*, 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle, J 3211/14/14.

*Archives communales*, 2O 154 1 à 3.

### **Bibliographie**

Pré-inventaire réalisé par le service de l'Inventaire général, DRAC Ile-de-France, 1980-1981.

LE FLOHIC Jean-Pierre (dir.), *Le Patrimoine des communes des Yvelines*, tome II, Paris, Flohic Editions, 2000.

LES AMIS DE FRANCOIS QUESNAY, *Racontez-moi Méré*, Méré, brochure, 2003.

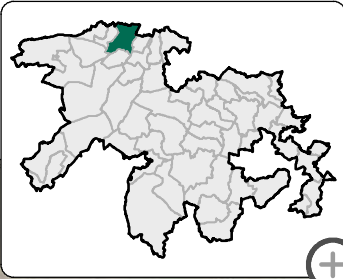
Etat des lieux patrimonial réalisé par Kargo pour le PNR, 2009.

### **Sites internet**

<http://www.lessilosmodernes.fr/?p=538>

<http://www.mere-village.fr/>

N.B : Les photographies du présent document ont été réalisées par les chargées de l'étude, celles n'étant pas estampillées sont celles de l'auteur de cette note. Quant aux cartes postales, elles proviennent toutes des archives départementales des Yvelines.

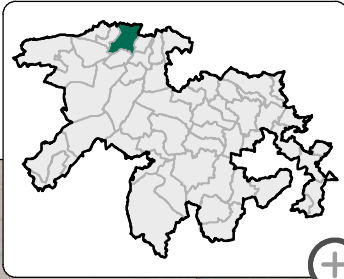


- Élément remarquable
- Élément intéressant
- Élément repéré

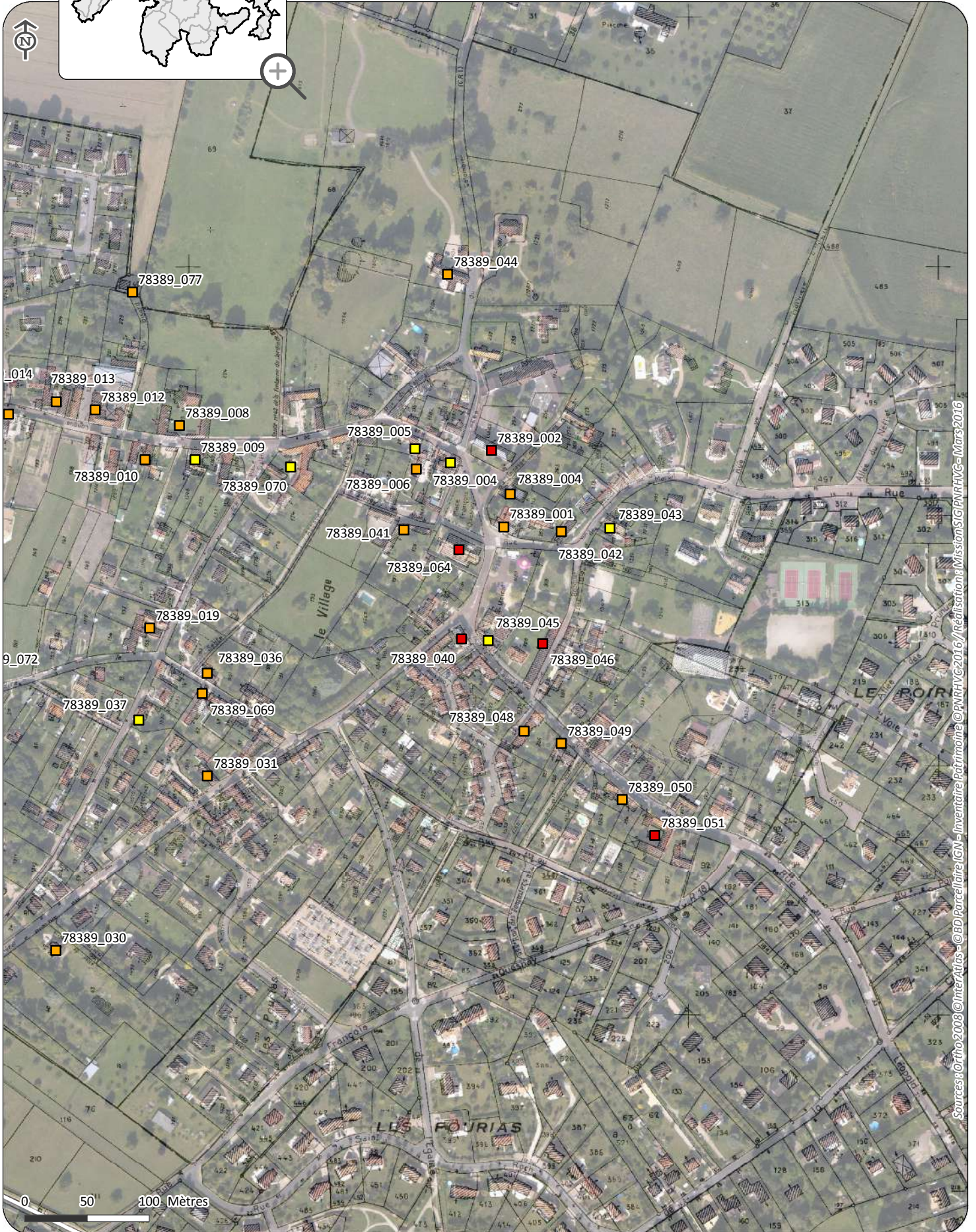


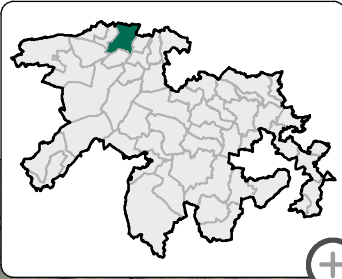
Sources: Ortho2008 © InterAtlas - © BD Parcelaire IGN - Inventaire Patrimoine © PNRRVC 2016 / Réalisation Mission SIG PNRRVC - Mars 2016

0 50 100 Mètres



- Élément remarquable
- Élément intéressant
- Élément repéré

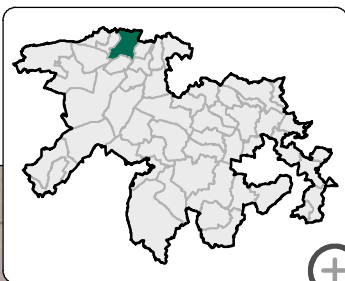




- Élément remarquable
- Élément intéressant
- Élément repéré

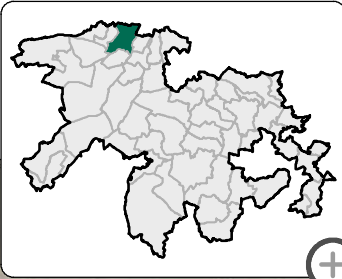


Sources: Ortho 2008 © InterAtlas - © BD Parcellaire IGN - Inventaire Patrimoine IGN - Réalisation: Mission SIG PNR VVC - Mars 2016

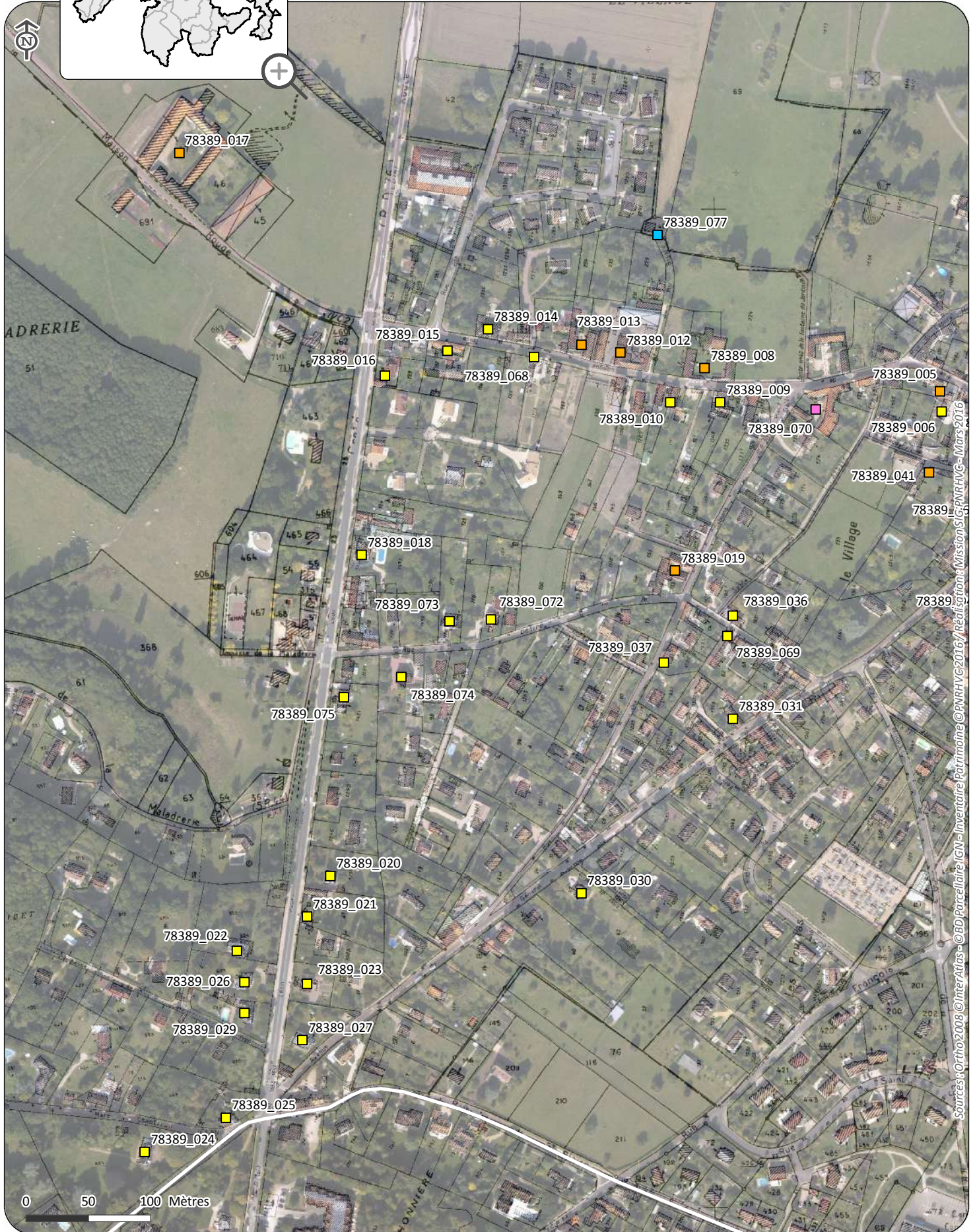


■ Élément remarquable    
 ■ Élément intéressant    
 ■ Élément repéré



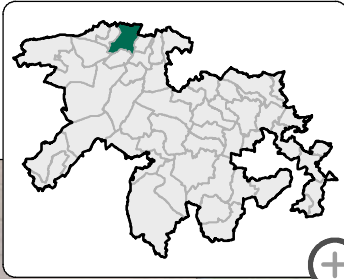


- Patrimoine religieux
- Patrimoine agricole
- Patrimoine domestique
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme

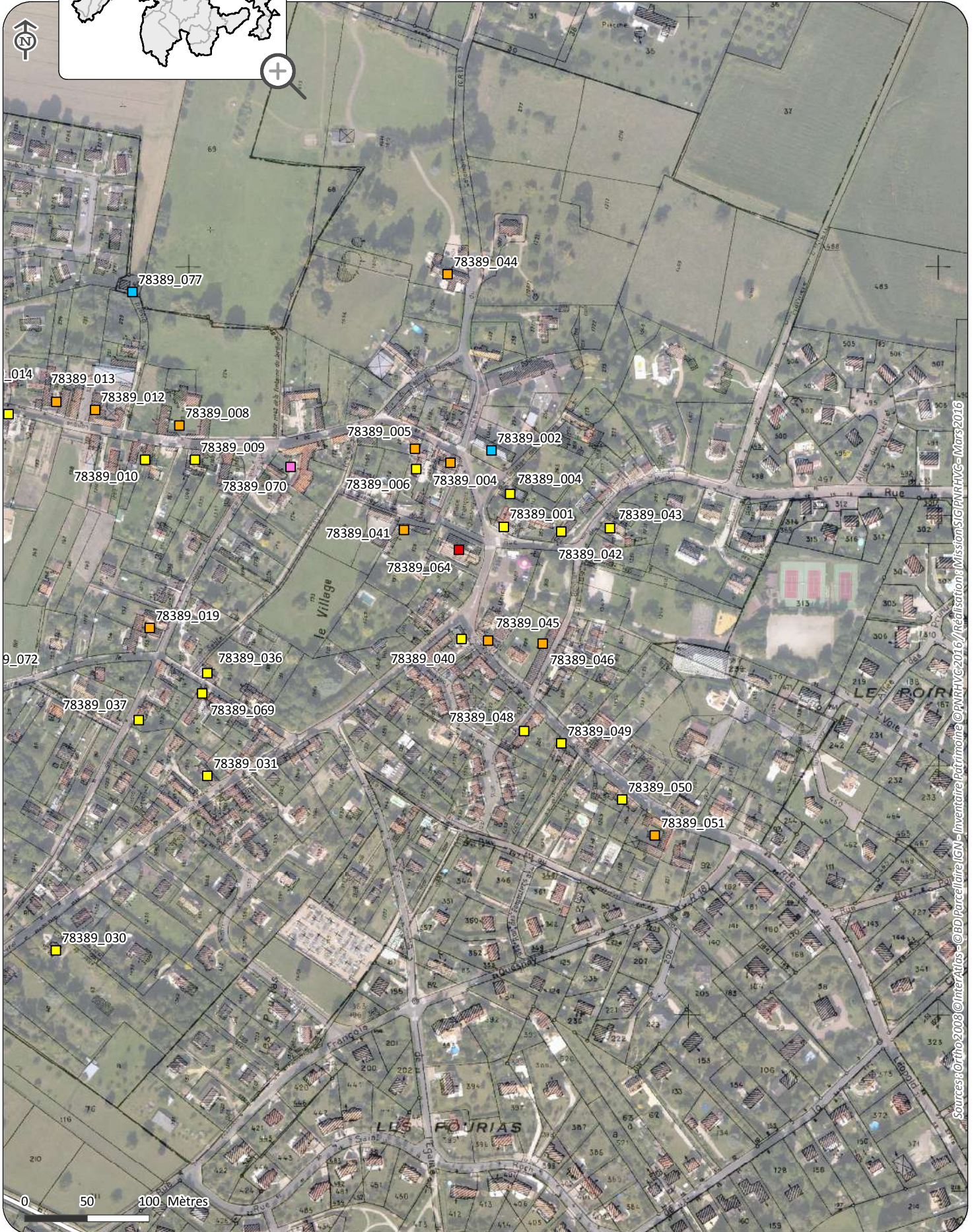


Sources : Ortho2008 © InterAtlas - © BD Parcelaire IGN - Inventaire Patrimoine © PNRRVC 2016 / Réalisation Mission SIG PNRRVC - Mars 2016

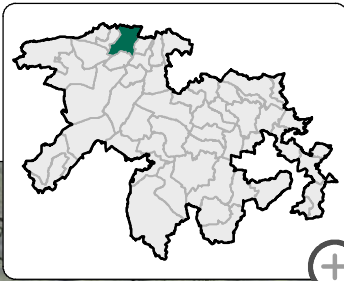




- Patrimoine religieux
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Patrimoine domestique
- Urbanisme



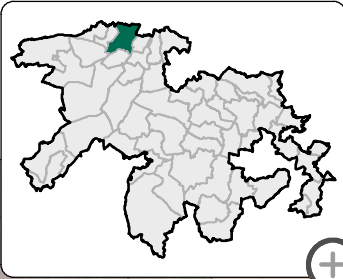
Sources: Ortho 2008 © InterAtlas - © BD Parcellaire IGN - Inventaire Patrimoine © PNRHVC 2016 / Réalisation: Mission SIG PNRHVC - Mars 2016



- |                         |  |
|-------------------------|--|
| ■ Patrimoine religieux  | ■ Patrimoine public, administratif ou judiciaire |
| ■ Patrimoine agricole   | ■ Patrimoine artisanal et industriel             |
| ■ Patrimoine domestique | ■ Urbanisme                                      |



Sources: Ortho 2008 © InterAtlas - © BD Parcellaire IGN - Inventaire Patrimoine © PNRRVC2016 / Réalisation: Mission SIG PNRRVC - Mars 2016



- Patrimoine religieux
- Patrimoine agricole
- Patrimoine domestique
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme



Sources: Ortho 2008 © InterAtlas - © BD Parcellaire IGN - Inventaire Patrimoine © PNRHVC 2016 / Réalisation: Mission SIG PNRHVC - Mars 2016